

Séance du 26/06/2025
Délibération N°260625/01

Nombre de membres en exercice :	47
Présents : ...	35
Excusés :	7
Pouvoirs : ...	5
Votants : ...	42

Le 26 juin 2025 à 20h30, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 19 juin 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS** à **BARCELONNE DU GERS**.

Présents : Mrs et Mmes, ASSIBAT Marie, POMIES Claude, LAFFITTAU Corinne, MECHIN Isabelle, BARON Chrystelle, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, BARRAUD Danielle, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, SAINT GENEZ Daniel, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, MADER Karl, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : DUBOSC Sonia, MARTIN Didier, BOP Philippe, CAZABAN Yves, DEHEZ Gérard, ROUABLE Hervé, PARGADE Jacques,

Pouvoirs : LAGRAVE Xavier à ASSIBAT Marie,
BARRAILH-LAFARGUE Vincent à POMIES Claude,
VACHER Béatrice à MARTI Jérémy,
LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe,
SAINT GERMAIN Dominique à MADER Karl,



Objet : Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux à l'association ALALE en date du 3 juillet 2024

Vu les statuts de la Communauté de communes notamment sa compétence en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement d'équipements d'accueil périscolaire et extrascolaire,

Vu le procès-verbal en date du 16 avril 2013 de mise à disposition de la commune d'Aire sur l'Adour à la Communauté de communes des bâtiments du centre de loisirs sis quartier de la plaine à Aire sur l'Adour,

Vu la convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux par la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour à l'Association A.L.A.L.E signée le 3 juillet 2024, pour une durée initiale allant du 1er juillet 2024 au 05 juillet 2025 des bâtiments du Centre de Loisirs d'Aire sur l'Adour sis Quartier de la Plaine à Aire sur l'Adour.

Considérant que cette convention arrive à échéance au 5 juillet 2025,

Considérant que les missions exercées par l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Educatifs (ALALE) en matière d'accueil de loisirs sans hébergement sur le temps extrascolaire pendant l'été 2025 nécessite l'utilisation de locaux à Aire sur l'Adour,

Il est proposé de signer un avenant à la convention de mise à disposition de locaux à l'association ALALE sur le site du centre de loisirs d'Aire sur l'Adour pour la période du 6 juillet au 31 août 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux à l'association ALALE pour la période du 6 juillet au 31 août 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHERS

